

II

(Actes non législatifs)

DÉCISIONS

DÉCISION (PESC) 2021/22 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 16 décembre 2020

portant nomination du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) (EUCAP Sahel Niger/2/2020)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2012/392/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) ⁽¹⁾, et notamment son article 9, paragraphe 1,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de la décision 2012/392/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38, troisième alinéa, du traité, à prendre les décisions appropriées pour exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger), y compris la décision de nommer un chef de mission.
- (2) Le 2 mai 2018, le COPS a adopté la décision (PESC) 2018/726 ⁽²⁾, par laquelle il a nommé M. Frank VAN DER MUEREN chef de mission de l'EUCAP Sahel Niger à partir du 1^{er} mai 2018.
- (3) Le 7 septembre 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/1254 ⁽³⁾, qui modifie la décision 2012/392/PESC et proroge le mandat de l'EUCAP Sahel Niger jusqu'au 30 septembre 2022.
- (4) Le 29 septembre 2020, le COPS a adopté la décision (PESC) 2020/1403 ⁽⁴⁾, qui modifie la décision (PESC) 2018/726 en fixant au 15 janvier 2021 la date de fin du mandat de M. Frank VAN DER MUEREN en tant que chef de mission l'EUCAP Sahel Niger.
- (5) Le 11 décembre 2020, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de nommer M^{me} Antje PITTELKAU chef de mission de l'EUCAP Sahel Niger du 16 janvier 2021 au 15 janvier 2022,

⁽¹⁾ JO L 187 du 17.7.2012, p. 48.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2018/726 du Comité politique et de sécurité du 2 mai 2018 portant nomination du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) (EUCAP Sahel Niger/1/2018) (JO L 122 du 17.5.2018, p. 32).

⁽³⁾ Décision (PESC) 2020/1254 du Conseil du 7 septembre 2020 modifiant la décision 2012/392/PESC concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) (JO L 294 du 8.9.2020, p. 3).

⁽⁴⁾ Décision (PESC) 2020/1403 du Comité politique et de sécurité du 29 septembre 2020 modifiant la décision (PESC) 2018/726 portant nomination du chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) (EUCAP Sahel Niger/1/2020) (JO L 324 du 6.10.2020, p. 63).

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M^{me} Antje PITTELKAU est nommée chef de la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) du 16 janvier 2021 au 15 janvier 2022.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle est applicable à partir du 16 janvier 2021.

Fait à Bruxelles, le 16 décembre 2020.

Par le Comité politique et de sécurité

Le président

S. FROM-EMMESBERGER
